

Eléments de compte rendu par Gérard Marquié (Injep) de la synthèse de **Françoise Clerc** (Professeur en sciences de l'éducation Université Lyon 2) réalisée le 26 octobre 2010 dans le cadre du colloque "Aider et accompagner les élèves, dans et hors l'école" organisé par le CRAP/Cahiers pédagogiques qui s'est tenu à Paris les 25 et 26 octobre 2010

## **Un nécessaire changement de paradigme**

Sur la question de l'accompagnement Françoise Clerc considère qu'elle n'est pas sûre que « nous parlions de la même chose ». C'est une notion qui met du lien entre les choses dans des contextes différents et avec des cultures professionnelles différentes.

Il faut selon elle reprendre l'idée de Jean Houssaye<sup>1</sup> de changement de paradigme. Il faut rapprocher l'accompagnement des concepts de compétences et de parcours. C'est une rupture majeure. En quoi consiste-elle ?

Elle consiste à apporter une attention au processus qui mène au résultat. Il s'agit de processus fins qui ont souvent été occultés. Un enfant n'est pas identique à ce qu'il produit.

La notion de compétence : nous ne connaissons que sa manifestation. Ce qui est significatif, ce sont plus les parcours que les manifestations. La pédagogie différenciée nous a allégué des pratiques. Le temps des pratiques n'est pas le temps du politique.

**Pour Françoise Clerc, le colloque s'est centré sur la continuité des pratiques mais pas sur la rupture paradigmatique.**

De quoi parlons-nous ? L'intervenante estime qu'elle va prendre partie dans la perspective d'une mise en débat.

L'accompagnement ne peut pas s'identifier à :

- une intervention auprès des élèves en difficultés. Il s'adresse à tous les élèves dans des buts qui sont semblables. Il serait archaïque de continuer cette dichotomie entre les bons et les mauvais élèves. L'accompagnement s'adresse à tous les élèves. En revanche les pratiques destinées aux élèves en difficultés nous apportent des choses.

Pour que l'accompagnement fonctionne il faut **une contractualisation entre l'accompagnateur et l'accompagné**. Il faut aussi qu'il y ait une régulation collective.

- l'individualisation : Ces formes réduisent l'enfant à leurs propres ressources alors que c'est un acte social. Le jeune a besoin de relations fortes avec ses pairs.

Il faut que l'évaluation porte sur les progrès et non uniquement sur les résultats.

La manière de pratiquer l'accompagnement doit donner lieu à un bouleversement de la hiérarchie. Les enfants en difficultés sont de mauvais utilisateurs de la compétence des

---

<sup>1</sup> professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Rouen

enseignants. Ils ne savent pas poser les bonnes questions. **Il faut apprendre aux enfants à utiliser la compétence des enseignants.**

L'accompagnement n'est ni de l'aide, ni du soutien... « Dans mes études j'ai constaté que les établissements faisaient une lecture partielle ou même partielle ».

Il appartient aux équipes d'établir des priorités en fonction des contextes. L'accompagnement c'est une politique éducative à mettre en place au sein de l'établissement. C'est une politique d'établissement, une politique d'équipe (Il aurait été nécessaire de mettre le conseil d'administration des établissements et le conseil pédagogique en tête de la dernière circulaire concernant l'accompagnement<sup>2</sup>).

Le rôle des élèves : Ils doivent être associés et doivent avoir une part d'initiative. Ils doivent être force de proposition. Ils ne doivent pas subir l'accompagnement. Il ne s'agit pas d'une pratique culpabilisante (« tu as mal choisi ton orientation, tu n'as pas fait ton travail... »). Il est important de « rentrer » dans l'activité.

Accompagner suppose une posture professionnelle spécifique. Philippe Meirieu dit que l'on est plus dans le face à face mais dans le côte à côte. On ne peut pas être tout le temps côte à côte. Pour Françoise Clerc, Il faut de temps en temps une posture d'autorité (le savoir cela ne se négocie pas) et de temps en temps en « côte à côte ».

Il y a une philosophie de l'accompagnement éducatif qui n'est pas identique :

- **L'accompagnement éducatif** relève d'une articulation entre une politique nationale et des politiques locales éducatives. Il faut concevoir une articulation entre les deux.

Le cahier des charges de l'école est en train de se clarifier. Il est en train de se jouer quelque chose à l'égard des familles. Les enseignants comprennent mieux ce que sont les familles. Les familles lisent mieux ce qu'attend l'école. Françoise Clerc s'est rendue au Québec où l'on parle de communauté éducative. « Les familles sont impliquées dans l'accompagnement scolaire. L'efficacité du travail fait que des parents ajustent leurs pratiques éducatives familiales. Ce serait intéressant à méditer. »

- **L'accompagnement personnalisé** apporte quelque chose de nouveau (ndlr : en référence au texte concernant l'accompagnement au lycée). Il comporte une dimension d'orientation. Il s'agit de lier l'accompagnement des apprentissages à celle des choix. On ne met plus le jeune face aux choix à des moments critiques. Il s'agit de prendre en compte les goûts des jeunes, l'offre de formation, la capacité de l'établissement à accompagner...

---

<sup>2</sup> Accompagnement personnalisé au lycée d'enseignement général et technologique : <http://www.education.gouv.fr/cid50471/mene1002847c.html>

Françoise Clerc fait référence à l'école finlandaise (intervention pendant le colloque). Elle repose sur l'école fondamentale (qui regroupe école élémentaire et collège).

Selon Jean Houssaye, la difficulté à mettre en place la pédagogie différenciée, c'est la forme scolaire. Les itinéraires ne font que proposer des offres dans lesquels les enfants doivent inscrire des parcours.

Pour Françoise Clerc, il y a un lien entre accompagnement, compétences et parcours...

Pour accomplir une tâche on mobilise des ressources. Les compétences s'exercent toujours en situation. Ce lien doit nous interroger sur les exigences scolaires.

Si on changeait les modes d'évaluation on changerait les situations scolaires.

Françoise Clerc lie compétences et situations. Ce qui est acquis dans la formation des adultes. Il faut faire un lien entre les compétences prescrites, les compétences mobilisées et les situations.

Françoise Clerc termine sa synthèse en reprenant le constat de Jean Houssaye qui dit que la pédagogie différenciée est morte. Je dis : « la pédagogie différenciée est morte, vive la pédagogie différenciée ».

Il y a des gens qui sont plus « hétérogènes que d'autres » (difficultés). Ils n'ont pas la possibilité de décrypter les exigences de l'école. Les bons élèves savent négocier leur place sociale. C'est une notion ambiguë et anxiogène.

Il n'y a un double enjeu : rendre les élèves capables de faire le métier d'élève et négocier une légitimité culturelle (une place sociale).

Conditions pour qu'un changement de paradigme arrive (parmi) :

1/ Inscrire l'accompagnement dans le projet d'établissement puis dans un projet d'équipe

2/ Autonomie des établissements qui doivent s'inscrire dans les politiques locales. L'accompagnement doit s'inscrire dans ces politiques là. Les établissements sont des ressources pour les territoires pour tous les citoyens.

3/ Prendre en compte et faire évoluer le métier d'enseignants et le métier d'élève.